



**ONU HABITAT** Conseil d'administration  
du Programme des  
Nations Unies pour les  
établissements humains

Distr. limitée  
9 mai 2017

Français  
Original : anglais

Vingt-sixième session  
Nairobi, 8–12 mai 2017

**Projet de compte rendu du Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies pour les établissements  
humains sur les travaux de sa vingt-sixième session**

**Additif**

**Annexe IV**

**Résumés du Président du Conseil d'administration  
concernant le dialogue sur le thème spécial de la vingt-sixième  
session intitulé « Solutions pour une mise en œuvre efficace  
du Nouveau Programme pour les villes »**

1. À ses 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séances plénières, qui ont eu lieu le mercredi 10 mai 2017, le Conseil d'administration a organisé un dialogue sur le thème spécial de la séance, intitulé « Solutions pour une mise en œuvre efficace du Nouveau Programme pour les villes ». Ce dialogue se composait d'une séance d'ouverture suivie de trois séances relatives aux sous-thèmes du dialogue : a) sous-thème 1 : promotion de l'accès à des logements convenables et durables; b) sous-thème 2 : planification intégrée des établissements humains au service d'une urbanisation durable; et c) sous-thème 3 : synergies et financement pour une urbanisation durable. Les séances, auxquelles participaient un animateur et des intervenants, se sont déroulées comme suit : présentations des experts, observations des participants et réponses des experts.
2. Présentant le dialogue, le Président du Conseil d'administration a précisé que le débat de haut niveau et le dialogue en cours étaient liés par le même thème afin de faciliter les discussions des principales parties prenantes sur les résultats.
3. Dans ses remarques préliminaires, le Président du Conseil d'administration a souligné l'importance du Nouveau Programme pour les villes, qui représentait un schéma directeur pour le développement durable des établissements humains et pour la gouvernance et la gestion futures des villes. Il constituait un changement de paradigme dans la mesure où il incorporait les trois piliers du développement durable – social, économique et environnemental – et donnait toute l'attention souhaitée à la dimension économique des villes. Le processus d'une telle réorientation se résumait en trois mots : réformer, exécuter, transformer. Dans ce cas de figure, il était nécessaire de procéder à des réformes sur les plans de l'administration, du financement et des prestations de services pour que les responsables municipaux puissent les appliquer de façon efficace et ainsi transformer le programme urbain. Pour appuyer et faciliter ce processus, il était notamment nécessaire de décentraliser les fonctions administratives, de transférer les fonds, les responsabilités et les postes aux autorités locales, de prendre des mesures incitatives pour encourager les réformes et garantir la transparence et la responsabilité, d'associer pleinement les citoyens et les collectivités dans la planification et la mise en œuvre et de générer des revenus à tous les niveaux pour ainsi améliorer le niveau des prestations de services et encourager le respect des obligations fiscales. Afin de pouvoir accéder aux fonds

disponibles et rassurer les donateurs, les villes devraient s'efforcer d'obtenir une cote de solvabilité, comme en Inde où une telle pratique était courante. Les financements accordés par les bailleurs de fonds internationaux devaient permettre d'assurer un approvisionnement adéquat en eau, des services d'assainissement et de gestion des déchets solides, le développement des transports publics, l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Pour conclure, le Président du Conseil d'administration a souligné qu'il importait de renforcer les organismes locaux, de mettre en commun les meilleures pratiques et d'en tirer des enseignements.

## **A. Séance d'ouverture**

### **1. Discours de politique générale**

4. Dans son discours, le Directeur exécutif a repris le message principal du Nouveau Programme pour les villes, à savoir que l'urbanisation générait de la richesse. Cette richesse provenait de deux sources principales : la valeur de l'emplacement et la valeur de l'agglomération. La première faisait référence à la valeur d'un emplacement particulier en ville, qui contenait un message pour les promoteurs du secteur privé qui choisissaient un endroit pour un projet de développement. Il revenait aux urbanistes de s'assurer que l'architecture urbaine tenait compte de la valeur de l'emplacement. L'urbanisation devenait alors un procédé par lequel les autorités publiques généraient de la valeur publique et privée, et il était essentiel de créer de la richesse par l'urbanisation afin de garantir que les investissements dans ce domaine soient productifs. Toute urbanisation spontanée était dès lors une occasion manquée, car la valeur n'était plus optimisée par le processus de conception.

5. S'agissant de la valeur de l'agglomération, il importait de s'assurer de la proximité de facteurs de production pour que l'activité économique et autre puisse fonctionner efficacement, générant ainsi un moteur productif qui ajouterait de la valeur à l'économie, à condition que le système ne s'écroule pas en raison des engorgements. Vu le temps qu'il fallait à une agglomération pour prendre de la valeur, le secteur public restait le principal outil de conception permettant de garantir que l'architecture urbaine maximiserait les avantages de l'agglomération. Entre-temps, l'expansion anarchique des villes, avec une répartition des fonctions selon qu'il s'agisse des logements, du secteur industriel, des entreprises ou de toute autre forme, pesait sur la mobilité et compromettait l'efficacité du système. À cet égard, le fait qu'un quartier central des affaires n'abrite pratiquement rien d'autre était un exemple flagrant d'aménagement urbain inefficace. Si on mettait ces concepts en rapport avec les sous-thèmes du dialogue en cours, plusieurs points étaient alors à prendre en considération : tenir compte de la valeur ajoutée en plaçant les logements au centre de l'établissement humain et en s'assurant que la politique adoptée en la matière soutenait de tels principes et permettait de fournir des logements abordables; comprendre les mécanismes grâce auxquels l'urbanisation générait de la valeur et s'assurer que l'investissement était favorable à la planification intégrée; et mobiliser le financement général disponible pour les établissements urbains en informant les donateurs de la valeur qu'un tel investissement pourrait générer et de la capacité de remboursement. En conclusion, le Directeur exécutif a indiqué que l'urbanisation ne devrait pas être considérée comme un élément indésirable mais comme un moyen de générer de la richesse et de contribuer au développement économique d'un pays.

### **2. Exposés des orateurs**

6. Les orateurs étaient : la Secrétaire adjointe de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), Mme Emilia Saiz, qui s'exprimait au nom du Président de CGLU, M. Parks Tau; la Directrice principale des Programmes urbains globaux de World Vision International, Mme Joyati Das; le Directeur du Programme Shelter d'Arcadis NV, M. Bert Smolders; et le Conseiller du Ministre finlandais de l'environnement, M. Jyri Juslén.

7. Dans son exposé, Mme Saiz a dit que la mise en oeuvre du Nouveau Programme pour les villes apporterait une inspiration et des solutions déterminantes pour la mise en oeuvre d'autres programmes mondiaux tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030). Grâce aux liens réciproques qui s'étaient établis entre les différents groupes de parties prenantes et les communautés au fil du processus Habitat III, le nouveau Programme pour les villes offrait une occasion unique de forger de nouveaux partenariats entre les différents niveaux et sphères publics tout en garantissant la participation des collectivités locales et des milieux universitaires, entre autres, à l'élaboration des politiques – une participation incontournable si l'on entendait parvenir à une meilleure répartition des responsabilités et ainsi éviter les obstacles rencontrés au cours de ces 20 dernières années. Du point de vue des autorités régionales et locales, les principales questions sous-jacentes à traiter étaient les questions de subsidiarité et de gouvernance, ainsi que la nécessité de mettre au point de nouveaux modèles de financement municipal pour parvenir à une urbanisation

durable, ce qui exigeait une collaboration avec la communauté internationale et les autorités nationales. Mme Saiz a demandé à ces derniers d'examiner la question de la subsidiarité et de prévoir des ressources et des compétences suffisantes pour permettre aux autorités locales et régionales de se concerter.

8. Dans son exposé, Mme Das a dit que la société civile avait un rôle clef à jouer dans le débat sur les villes durables, en veillant à ce que les opinions et perspectives de la population soient entendues et prises en compte, en particulier celles des groupes vulnérables tels les enfants. L'un des principes fondamentaux du Nouveau Programme pour les villes était d'améliorer la qualité de vie, et le bien-être des enfants, en était un indicateur fondamental. Il était donc important d'associer les enfants et les jeunes des zones urbaines au débat, afin d'exploiter la connaissance approfondie qu'ils avaient de leur quartier, comme le montrait un projet mené en Inde dans le cadre duquel les jeunes filles vivant dans les taudis aidaient à dresser des plans de ces communautés en fournissant des informations aux autorités locales. Ce qui faisait toutefois défaut à l'heure actuelle était une plateforme qui permettrait d'instaurer des liens de communication, mais cette lacune pouvait être comblée grâce à la sensibilisation et à un dialogue informel, en particulier avec les enfants des rues. En échange, les enfants et les jeunes des zones urbaines pourraient, dans le cadre de leurs échanges avec les autorités locales, se familiariser avec les principes d'élaboration rationnelle des politiques au service d'un développement positif du logement et d'une meilleure qualité de vie. Complémentarité et nouveaux partenariats avec tous les groupes de parties prenantes, notamment le commerce et l'industrie, étaient essentiels pour assurer que les groupes marginalisés se fassent entendre et pour ne pas faire de laissés-pour-compte.

9. Dans son exposé, M. Smolders a dit que les milieux du commerce et de l'industrie convenaient qu'il importait de mettre en œuvre du Nouveau Programme pour les villes car ils avaient besoin d'un environnement urbain bien organisé pour prospérer, pour contribuer aux plateformes favorisant les avancées et pour travailler en partenariat avec d'autres acteurs. Le commerce et l'industrie, a-t-il ajouté, occupaient une place essentielle dans les villes et dans la vie quotidienne des personnes qui y travaillaient, et il était dans leur intérêt que leurs travailleurs aient accès à un logement abordable. De plus, un aménagement urbain de qualité était déterminant pour empêcher que les taudis se multiplient dans un contexte où les villes allaient doubler de volume au cours des prochaines décennies; une bonne législation était nécessaire pour garantir que les entreprises jouent leur rôle; et un large éventail de modalités financières créatives devait être disponible pour que les gouvernements et les entreprises puissent répondre à leurs besoins respectifs. Les piliers de la mise en œuvre du Programme étaient selon lui le partenariat, une législation bien conçue, ainsi qu'un ONU-Habitat fort, et il a invité le secteur privé à se montrer à la hauteur de sa responsabilité dans ces domaines.

10. Dans son exposé, M. Juslén a expliqué que son gouvernement, après le retour de la délégation finlandaise qui avait participé à Habitat III à Quito, avait défini, pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, une approche intégrée axée sur un développement urbain vert, intelligent et inclusif qui promouvait notamment la décarbonisation, l'utilisation rationnelle des ressources, une économie circulaire et des marchés publics novateurs et durables; une énergie et des transports urbains intelligents; ainsi que des services publics et des logements pour tous dans le contexte d'un afflux massif d'immigrants. Le programme national de mise en œuvre était conduit par le Ministère de l'environnement et par le Ministère des affaires économiques et de l'emploi, et un large éventail de partenariats étaient envisagés entre les autorités municipales et étatiques, les milieux universitaires, le secteur privé et la société civile. Enfin, il a mentionné le travail effectué par ONU-Habitat pour faire du jeu informatique « Minecraft » un outil qui amène les jeunes à s'intéresser aux questions d'urbanisme.

### 3. Débat

11. Ouvrant le débat, Mme Das a dit que la sensibilisation des jeunes à la technologie leur donnait les moyens d'être des innovateurs, capables de créer une mobilisation rapide et de diriger la réorientation qui s'imposait, l'accent passant des villes intelligentes aux communautés intelligentes. À ce titre, ils étaient les catalyseurs de la participation ainsi que d'une urbanisation durable, d'une planification bien conçue et d'une bonne gouvernance. Leur avantage comparatif en matière technologique pourrait en effet être exploité de manière à accroître l'efficacité et accélérer la mise en commun des connaissances entre, villes et pays. Dans ce contexte, elle a décrit un projet pilote mené à Beirut, dans le cadre duquel les jeunes utilisaient la technologie mobile pour recenser les installations dans leur quartier, afin que l'information soit utilisée pour améliorer l'aménagement urbain et les processus de planification.

12. M. Smolders, parlant des partenariats, en particulier dans le secteur privé, a estimé que le défi consistait à garantir que la collaboration serve au renforcement mutuel de toutes les parties concernées. Comme illustré par de nombreux partenariats, les entreprises considéraient que choisir les partenaires qui leur permettraient de concrétiser leurs objectifs à long terme était plus intéressant que réaliser des profits à court terme. Il y avait beaucoup à apprendre du Nouveau Programme pour les villes et des partenaires d'ONU-Habitat, mais ces enseignements devaient être diffusés dans le monde réel pour garantir l'inclusivité et pour récolter ses fruits. M. Smolders a approuvé la suggestion selon laquelle le secteur privé devrait s'efforcer d'exploiter le potentiel indubitablement présent dans les implantations sauvages. Pour ce faire, toutefois, le secteur privé aurait besoin de l'appui des gouvernements et d'autres parties prenantes.

13. Mme Saiz, insistant sur le slogan « les collectivités locales en action » (« local for action »), a dit que le rôle prépondérant que devaient jouer les autorités locales et régionales s'agissant de concilier les positions et aussi de fournir des informations sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes exigeait un certain type de dialogue qui n'avait pas encore été pleinement instauré. Elle a souligné la relation cruciale qui existait entre les autorités locales et régionales et ONU-Habitat, seule entité des Nations Unies qui leur donnait le statut de partenaires dans l'élaboration des politiques.

14. M. Juslén a dit des accords d'intention qu'ils pouvaient faciliter la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes au niveau local, affirmant que ces accords étaient utilisés avec succès dans son pays pour garantir le financement par l'État de vastes projets de transport dans les zones métropolitaines, à l'origine de la construction de nombreux logements et desservant efficacement une structure urbaine plus dense. Les moyens d'utiliser ces accords pour promouvoir l'économie circulaire et des marchés publics durables étaient actuellement à l'étude.

15. Un représentant a déclaré que, s'agissant des villes d'Afrique, il était plus important que les ressources soient utilisées pour régler des questions comme l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et à un logement décent, plutôt que de consacrer ces ressources à la mobilité, à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux infrastructures de loisirs, que certains participants semblaient considérer prioritaires au titre du Nouveau Programme pour les villes; que l'Afrique disposait des compétences requises pour mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes, mais que les pouvoirs publics avaient besoin d'aide pour adapter les villes en fonction des besoins actuels; et que la question de la propriété foncière dans les quartiers de logements précaires demeurait un problème, l'accès au logement reposant sur l'accès à la propriété foncière. Enfin, il a soulevé la question de savoir si, dans le cas des implantations sauvages, l'État devrait fournir l'infrastructure qui permettrait aux collectivités locales de construire des logements, ou s'il convenait d'attendre que la densité d'occupation atteigne un niveau qui rende nécessaire la création d'une telle infrastructure.

16. Répondant à cette dernière question, M. Juslén a dit qu'en Finlande, l'État conférait aux municipalités l'autonomie voulue pour lancer des projets d'aménagement du territoire et de construction de logements et se limitait en substance à financer les réseaux de transport à l'échelle métropolitaine, mais que les projets étaient soumis aux réglementations publiques. Il fallait, pour guider le processus de planification, disposer d'une bonne réglementation relative à l'aménagement du territoire.

17. M. Smolders a estimé que la meilleure manière de lutter contre le problème des implantations sauvages était de ne pas les laisser apparaître, et ce, grâce à un aménagement urbain bien conçu.

18. Mme Saiz, s'exprimant sur le fait que les villes africaines avaient différentes priorités, a considéré qu'il importait que chaque municipalité se consacre aux priorités qui correspondaient à la réalité locale. Quant à la question de la construction d'implantations sauvages en Afrique, elle a dit que le Nouveau Programme pour les villes inspirait les administrations locales à s'attaquer au problème par des voies novatrices, ajoutant que de nombreux dirigeants africains commençaient dans ce but à conclure des partenariats avec de grandes organisations non gouvernementales ainsi qu'avec les collectivités locales. Mme Saiz a dit qu'il était essentiel de lutter contre l'informalité urbaine, et que la solution résidait à son avis dans la cocréation des villes.

19. Une représentante, appuyée par un autre représentant, a demandé aux autorités locales, nationales et régionales d'appuyer l'action des associations locales et souligné que le Nouveau Programme pour les villes ne pourrait fonctionner que si la population locale – en particulier les femmes – jouait un rôle central dans la prise de décisions. Se félicitant de l'accent placé dans le débat en cours sur l'inclusion de la société civile, elle a expliqué que les communautés locales ne souhaitaient plus être perçues comme des bénéficiaires et des utilisateurs mais comme des partenaires locaux, ajoutant que son organisation cherchait actuellement à engager un dialogue avec les autorités de Lagos (Nigéria) pour trouver d'autres solutions, des solutions amiables, au problème de l'expulsion des habitants des taudis.

20. S'exprimant sur la question des expulsions, Mme Das a considéré que les enfants étaient durement touchés, car ils se transformaient du jour au lendemain en enfants des rues, et leur vulnérabilité soulevait des questions de protection. Les groupes marginalisés, pour faire entendre leur voix, devaient avoir quelqu'un au sein des pouvoirs publics qui défendrait leur cause.

21. Une représentante a déclaré que son gouvernement travaillait déjà à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes dans le cadre de ses politiques nationales de développement urbain et qu'il accordait une attention particulière à la lutte contre les inégalités sociales.

22. Un autre représentant, rappelant l'accent mis dans le processus Habitat III sur le financement pour des villes intelligentes, a demandé comment le dialogue entre les États membres, la société civile et les divers groupes de parties prenantes, dont le commerce et l'industrie, pourrait garantir que l'innovation technologique et économique, qui était tout aussi importante pour les villes que les règles et les normes, soit prise en compte dans le dialogue de qualité encouragé par ONU-Habitat.

23. M. Juslén a dit que le concept de villes intelligentes était encore relativement neuf et que les entreprises du secteur privé devraient participer bien davantage à sa définition; il était dans leur intérêt tout comme dans celui des autorités d'étudier les divers moyens par lesquels ce concept pourrait être valorisé, et les milieux universitaires avaient eux aussi un rôle à jouer en la matière.

24. M. Smolders a ajouté que l'échange d'informations entre partenaires était essentiel pour élever le dialogue à un niveau supérieur.

25. Résumant la teneur des diverses interventions de la session en cours, le représentant du Secrétariat a dit qu'elle pourrait être définie par les mots inclusion, innovation et intégration. Concernant l'inclusion, le message était que les villes attiraient toutes sortes de personnes différentes et qu'elles devaient donc garantir et créer un espace sûr pour la diversité, ce qui exigeait un engagement portant sur la participation des parties prenantes. Concernant l'innovation, il a dit que les villes avaient été décrites comme autant de creusets d'innovation, mais elle devait être alimentée et activement déployée pour produire des effets et des résultats. Quant à l'intégration, des exemples avaient été donnés d'intégration verticale entre les différents secteurs, d'intégration horizontale entre les différentes sphères de gouvernance, ainsi que dans le contexte des travaux menés par les organismes des Nations Unies.

## **B. Séance thématique 1 : Promouvoir l'accès à un logement convenable et durable**

26. Les intervenants étaient : M. Sadat Mansoor Naderi, Ministre afghan du développement urbain et du logement; M. Chris Baryomunsi, Ministre d'État au logement; M. Jayaselan Navaratnam, Directeur général adjoint de la Direction nationale du logement au sein du Ministère malaisien du bien-être urbain, du logement et de l'administration locale, au nom de Mme Datuk Halimah Mohamed Sadique, Vice-Ministre du bien-être urbain, du logement et de l'administration locale; M. Emile-Léonard Ognimba, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques et au développement humain, Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP); M. David Ireland, Directeur de la Building and Social Housing Foundation; et Mme Claire Szabó, Présidente-directrice générale de Habitat for Humanity, Nouvelle-Zélande.

### **1. Exposés des intervenants**

27. Dans son exposé, M. Naderi a décrit la situation du logement en Afghanistan et indiqué que la mise à disposition de logements et de services pour tous constituait l'un des trois piliers du programme d'urbanisation élevé au rang de priorité nationale et élaboré en fonction des difficultés rencontrées. Une de ces difficultés résidait dans la mise à disposition de logements abordables pour les groupes à faibles revenus, pour les millions de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et pour les nombreux habitants des bidonvilles tout en tenant compte de la future demande qui sera générée par les jeunes, qui représentent une partie importante de la population. La situation a cependant été opportune en ce sens que l'industrie du bâtiment a stimulé le développement économique et la création d'emplois nécessaires pour promouvoir la stabilité et instaurer la paix dans un pays sortant d'un conflit. Un programme national pour le logement est en cours d'élaboration, en partenariat avec ONU-Habitat et la Banque mondiale, et des institutions communautaires d'épargne ont été créées pour aider les personnes autrement incapables d'obtenir des prêts hypothécaires. Après 40 ans de guerre civile, le régime juridique devait être actualisé et, en tant que principal organe chargé de l'élaboration et de la réglementation des politiques urbaines, le Ministère au sein duquel l'intervenant travaillait examinait les bonnes pratiques provenant du monde entier pouvant servir d'exemple et comptait sur ses partenaires institutionnels pour veiller à ce que le logement demeure un élément central afin de garantir la stabilité, un sentiment d'appropriation et des emplois pour les habitants du pays.

28. Dans son exposé essentiellement axé sur le logement en Ouganda, M. Baryomunsi a déclaré que le déficit de logements allait augmenter de façon spectaculaire en raison du fort taux de croissance démographique. Une nouvelle politique nationale du logement avait été élaborée afin de mettre à la disposition de tous un logement convenable et abordable, des efforts étant déployés pour que cette politique se traduise par des interventions concrètes sur le terrain afin de combler le manque de logements. Le Gouvernement consacrait également plus d'investissements au logement, notamment en faveur des travailleurs clés, et travaillait avec la Banque mondiale pour remédier au manque de prêts au logement abordables en garantissant l'obtention de financements à faible taux d'intérêt. Le Gouvernement procédait en outre à la création de coopératives de logement et étudiait les nouvelles technologies de construction afin d'offrir des logements durables à moindre coût.

29. Dans son exposé, M. Ireland a indiqué que l'intervention des deux orateurs précédents avait confirmé que le problème du logement abordable était aujourd'hui un problème mondial qui ne concernait plus uniquement l'hémisphère Nord. À titre d'exemple de dispositif remarquable et novateur permettant de surmonter ce problème, il a mentionné des fiducies foncières communautaires dans le cadre desquelles le terrain appartenait à la communauté et les logements qui y étaient construits à des particuliers. Ainsi, le prix des logements n'était aucunement touché par l'augmentation du prix du terrain. Il était encourageant de constater que le système est désormais utilisé pour la réfection de taudis, des bidonvilles étant transformés en fiducies foncières communautaires qui permettaient à la communauté de collecter des fonds en fonction de la valeur des terrains et d'améliorer considérablement la qualité des logements et des infrastructures, tout en maintenant les logements à un prix abordable.

30. Dans son exposé livré au nom de Mme Sadique, M. Navaratnam a déclaré que le logement était considéré comme un secteur productif en Malaisie et que le logement à bas prix s'était vu accorder la plus haute priorité. Le programme national de transformation du pays avait été élargi pour satisfaire une demande croissante de logements abordables, les objectifs du programme devant ainsi être atteints rapidement. Le Gouvernement avait lancé un programme de développement du logement, appelé PRIMA, et préparait actuellement une politique nationale du logement visant à offrir des logements abordables en tant que bien public. Il absorbait également le coût des infrastructures connexes, y compris un réseau de transports en commun rapide, et mettait en place une base de données nationale et centralisée permettant d'échanger des informations et de prévoir les besoins du pays.

31. Dans son exposé, M. Ognimba a indiqué que le nombre de personnes vivant dans des logements non convenables et dans des bidonvilles, dont une majorité dans des pays ACP, donnait une image sombre. Par conséquent, le Groupe des États ACP s'efforçait d'améliorer les conditions de vie des habitants de taudis dans la région grâce au programme participatif d'amélioration des taudis, mené en coopération avec ONU-Habitat et la Commission européenne, tout en espérant faire partie intégrante du Nouveau Programme pour les villes à l'échelle mondiale. Le programme participatif d'amélioration des taudis était essentiellement axé sur la mise en œuvre de la vision stratégique défendue par les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif n° 1 visant à éliminer la pauvreté sous toutes les formes et partout dans le monde, et l'objectif n° 11 qui était de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Le programme avait fait des progrès concernant l'ouverture à tous et la lutte contre le sentiment d'exclusion éprouvé par les habitants de taudis, en les faisant participer au programme et à la prise de décisions. De nombreux pays ACP avaient également amélioré leurs propres politiques en matière de logement en y associant toutes les parties et s'attaquaient au problème des taudis en priorité, notamment en essayant de changer la perception négative des taudis considérés comme illégaux. Des acteurs publics et privés apportaient une aide financière pour répondre aux problèmes posés par les taudis, dont la complexité imposait des efforts continus.

32. Dans son exposé, Mme Szabó a décrit le travail de Habitat for Humanity et rappelé que cette organisation avait construit des logements simples et décents dans de nombreux pays au cours des 40 dernières années. Elle a également accueilli avec satisfaction le Nouveau Programme pour les villes, notamment parce qu'il reconnaît qu'un logement décent est un élément nécessaire pour permettre aux familles d'avoir un niveau de vie suffisant et pour améliorer les villes. La détermination dont Habitat for Humanity a fait preuve pour mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes non seulement illustre les difficultés de plus en plus complexes et transversales auxquelles le monde faisait face, mais répondait également au besoin évident de mettre en place de nouveaux partenariats. L'intervenante a expliqué que l'organisation à laquelle elle appartenait avait participé à la conception et à la conduite collectives d'une nouvelle stratégie de développement du logement dans le petit État insulaire en développement des Tonga qui, d'après elle, avait beaucoup à nous apprendre en termes de résilience et de potentiel humain. L'accès à des logements convenables et abordables avait permis de retrouver de la dignité et des perspectives, tandis que les villes et les nations avaient été stimulées par l'énergie du développement humain que seul un logement décent pouvait rendre possible. Habitat for

Humanity espérait que le Nouveau Programme pour les villes soit mis en œuvre de manière efficace et responsable et cherchait à établir des partenariats pour construire un nouveau monde urbanisé plaçant la personne en son centre et offrant à chacun un endroit décent pour vivre.

## 2. Discussion

33. Au cours du débat qui a suivi, M. Saderi a déclaré que les gouvernements devaient d'abord définir un profil de logement, suivi d'une politique de logement, puis des réglementations et lois correspondantes. Dans son pays, les lois en matière de logement étaient inexistantes ou étaient restées inchangées au cours des dizaines d'années qui s'étaient écoulées depuis la guerre civile, et avaient besoin d'être modernisées. À cette fin, son Gouvernement s'inspirerait des expériences des pays similaires. Il devrait aussi offrir des incitations au secteur privé pour la création de logements destinés aux pauvres. Avec une approche adéquate, il devrait être possible de créer des logements abordables pour les personnes touchant un bas salaire.

34. M. Baryomunsi a indiqué que toutes les structures de gouvernance, de haut en bas, faisaient partie intégrante de la solution aux problèmes de logement et qu'elles devaient oeuvrer ensemble à l'élaboration de politiques et à la mise en place de réformes juridiques. Le gouvernement et les autorités locales devaient adopter des mesures pour offrir un logement abordable à toutes les classes socioéconomiques, notamment en faisant appel au secteur privé et à d'autres parties prenantes.

35. Sur le sujet de la promotion de l'utilisation mixte des terres et de la mixité sociale, M. Ireland a déclaré que la participation du secteur privé et les subventions pour les logements sociaux étaient des objectifs louables, mais qu'ils comportaient des dangers et des limitations. Il a donc encouragé les ministères à envisager des méthodes non traditionnelles pour satisfaire les besoins de logement, citant en exemple un programme visant à enseigner des techniques de construction à des communautés qui étaient alors en mesure de construire rapidement leurs propres habitations à prix réduit.

## C. Session thématique 2 : Planification intégrée d'établissements humains au service de l'urbanisation durable

36. La session a été modérée par M. Mark Eddo et les experts de la session étaient M. Humayoun Faiz, Directeur du Ministère afghan du développement urbain et du logement; Mme Firdaus Oussidhoum, Forum des villes intermédiaires, CGLU; M. Atsushi Koresawa, Directeur principal de la recherche, Organisation pour l'amélioration des transactions immobilières et conseiller auprès du Ministère japonais de l'aménagement du territoire, des transports et du tourisme; Mme Teresa Boccia, membre du Groupe consultatif pour l'égalité des sexes; M. Henk Ovink, Envoyé spécial pour les affaires internationales liées à l'eau; et Mme Aisa Kirabo Kacyira, Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe d'ONU-Habitat.

37. En guise d'introduction, le modérateur a expliqué que le thème de la session était une réflexion commune, à savoir une approche à la fois verticale et horizontale : verticale dans le sens où elle cherchait à associer dans le processus de planification toutes les strates des pouvoirs publics et les diverses parties prenantes, et horizontale dans le sens où elle rassemblait les idées et les actions de tous les acteurs. Selon lui, la planification devait ressembler à un réseau avec des composantes verticales et horizontales.

### 1. Exposés des experts

38. Dans son exposé, M. Faiz a indiqué que l'aménagement urbain était un sujet important et un outil précieux pour le développement durable de pays sortant d'un conflit. Soulignant la nécessité de planifier en temps opportun tant sur le plan horizontal que sur le plan vertical et de garantir un aménagement urbain intégré collaboratif et coopératif dans les pays soumis à une urbanisation rapide, il a fait remarquer que les problèmes se posaient lorsque différentes autorités travaillaient sur les mêmes questions en vase clos. De plus, une planification médiocre et tardive se soldait souvent par une expansion des implantations sauvages, qui représentaient 70 % de la superficie urbaine de Kaboul. En conséquence, et du fait que les habitants de ces établissements ne détenaient pas de titres de propriété et ne pouvaient donc pas payer d'impôts fonciers, les 30 % restants finançaient les services urbains pour l'ensemble de la population. Étant donné qu'il fallait mettre en œuvre une démarche d'aménagement urbain intégrée impliquant des consultations auprès du public, M. Faiz a expliqué que l'Afghanistan avait créé un conseil national supérieur pour les villes qui permettait aux parties prenantes de l'aménagement urbain et à la société civile de collaborer. Lorsqu'elle était bien gérée, l'urbanisation durable ouvrait la voie au développement durable.

39. Dans son intervention, Mme Oussidhoum a souligné l'importance que la CGLU accordait au rôle joué par les collectivités territoriales dans la localisation et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes dans le cadre des objectifs de développement durable. Dans ce contexte, la CGLU fournissait une assistance grâce à des activités de sensibilisation, de suivi et de formation dans le but de garantir une approche commune à une telle mise en œuvre. Mme Oussidhoum a souligné que la valeur de la vie humaine était au cœur des travaux de la CGLU et que, en tant que représentants de leurs citoyens, les collectivités territoriales devaient défendre cette valeur lorsqu'elles envisageaient le type de ville qu'elles souhaitaient bâtir pour leur population. Les villes n'étaient pas seulement conçues comme des marchés pour des transactions économiques, mais aussi comme des environnements adaptés à la vie quotidienne de leurs habitants. Il était capital de repenser l'approche des villes et, pour cela, la CGLU avait élaboré des outils pour orienter les autorités locales dans leur aménagement urbain et leur collaboration avec la société civile, les responsables municipaux et les représentants élus afin de concrétiser une vision intégrée pour ces espaces. Décivant certains de ces outils, elle a insisté, pour finir, sur le fait que la planification était indispensable pour l'articulation spatiale du programme urbain et qu'en l'absence de planification, ces visions ne pouvaient pas être réalisées, mises en œuvre ou suivies.

40. M. Koresawa a noté dans son exposé que, même si chaque pays avait son propre système de planification, la couverture de la planification était souvent la même aux niveaux local et municipal. Aux niveaux supérieurs, à savoir les niveaux régional, provincial et national, la planification était très différente, étant donné qu'elle était de nature stratégique et peu orientée vers la mise en œuvre. Cela étant dit, la planification à ces niveaux supérieurs était capitale et le Japon faisait partie des quelques rares pays à être doté de systèmes de planification bien développés et coordonnés à tous les échelons des pouvoirs publics. À la différence de nombreux autres pays développés, le Japon avait récemment (au cours des 50 ou 60 dernières années) quitté le statut de pays en développement; ses efforts pour assurer une croissance économique et une urbanisation rapides et garantir un développement équilibré étaient donc bien documentés et représentaient une source précieuse de connaissances. L'expérience du pays dans ce domaine avait été largement prise en compte dans le Cadre d'action de Hyogo et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Il était à déplorer que ces connaissances ne soient pas plus largement reflétées dans la documentation spécialisée en langue anglaise et que leur utilisation reste restreinte aux projets japonais de coopération technique internationale. Il était donc heureux d'annoncer que, lors de la conférence Habitat III, le Japon avait promis de créer une nouvelle plateforme d'échange de données d'expérience et de connaissances et avait commencé à œuvrer dans ce sens avec ONU-Habitat, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres parties prenantes. Par le biais de cette initiative, le Japon avait en outre proposé d'autres contributions au service de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, les objectifs de développement durable correspondants et les lignes directrices d'ONU-Habitat sur l'aménagement urbain et territorial.

41. Dans son exposé, Mme Boccia a mis l'accent sur le rôle des femmes dans l'aménagement urbain et sur les mesures à prendre pour que le Nouveau Programme pour les villes serve de cadre à l'autonomisation des femmes. Notant que l'urbanisation et la croissance démographique devaient se poursuivre à un rythme rapide tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle, elle a souligné la nécessité de l'aménagement urbain pour répondre aux multiples exigences et rôles des hommes et des femmes et a appelé de ses vœux un nouveau paradigme qui aurait pour effet de rendre les villes plus équitables. Les femmes quittaient les zones rurales pour rejoindre les zones urbaines à la recherche d'un emploi et afin d'échapper à la pauvreté, aux violences sexistes et à la discrimination; toutefois, les cultures, les systèmes de valeur de l'homme, les croyances et les programmes et politiques de développement n'évoluaient pas au même rythme, et la discrimination sexiste était encore largement répandue dans les domaines social, économique et politique. Bien que des études menées par ONU-Habitat avaient démontré que l'urbanisation allait de pair avec la prospérité des femmes, elle a indiqué que, dans la pratique, peu de femmes avaient en réalité bénéficié de la croissance économique des villes. Par conséquent, lors de l'analyse des besoins propres aux femmes au cours des processus de conception et d'aménagement urbain, il était nécessaire d'avoir systématiquement accès aux statistiques ventilées par sexe en vue de trouver les solutions les plus adaptées et de déterminer l'incidence réelle des politiques urbaines.

42. M. Ovink a débuté son exposé en mettant l'accent sur le décalage existant entre les politiques de planification antérieures et celles à venir. Il a indiqué que les risques futurs seraient de plus en plus complexes et qu'une approche plus globale devait être adoptée, compte tenu de leur interdépendance. L'incidence des risques était particulièrement évidente à l'échelle de la ville. Par conséquent, la planification et la conception étaient essentielles pour y remédier. M. Ovink a énuméré cinq éléments essentiels pour pouvoir traduire une approche globale à long terme en actions : des projets, idéalement innovants et porteurs de changement; un plan, afin d'éviter que les projets se résument à des incidents;



un processus ouvert, qui allie les compétences générales aux compétences des lieux à risque et en développement; la transparence, qui profite à tous et renforce les compétences; et la conception, qui coordonne le tout, permet la mise en œuvre et, surtout, était une source d'inspiration et d'ambition. Enfin, il a ajouté que le travail en vase clos était inefficace et qu'il était parfois nécessaire de contourner les processus établis. Les laboratoires de planification et d'aménagement du milieu urbain d'ONU-Habitat y étaient parvenus en créant un espace sûr où les personnes pouvaient se rencontrer, collaborer, améliorer leur compréhension, concrétiser leurs aspirations et parvenir à un meilleur niveau de mise en œuvre. L'efficacité des laboratoires avait été démontrée; l'étape suivante consistait à les reproduire à plus grande échelle par le biais de projets, de manière à commencer à faire évoluer les politiques et les stratégies de planification et d'investissement, et à fonder des coalitions. Les laboratoires, a-t-il conclu, constituaient un moyen de mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes en réunissant rapidement les bonnes personnes au moment opportun.

43. Dans ses observations, la Directrice exécutive adjointe a indiqué que l'efficacité des laboratoires de planification et d'aménagement du milieu urbain avait été prouvée dans la mesure où ceux-ci avaient permis de démythifier et simplifier la planification en tant qu'outil technique, dans des situations de développement et de crise. Les laboratoires avaient l'avantage de combiner l'aménagement du territoire et un processus de collaboration ayant conduit les participants à réfléchir à la législation et à la gouvernance, ainsi qu'au modèle d'activité. S'agissant des autres points mentionnés par certains des intervenants, elle a fait observer que tout ce qui s'était passé dans les villes s'était produit sous l'autorité de leur maire. Elle a ajouté que les politiques urbaines nationales du Nouveau Programme pour les villes étaient importantes car elles avaient permis un dialogue constructif et stratégique entre les gouvernements et les autorités locales. Sur la question de la mise en œuvre, elle a relevé que l'urbanisation la plus rapide avait été constatée dans les villes secondaires qui ne bénéficiaient pas des ressources nécessaires et n'avaient pas retenu l'attention des autorités. Dans ces villes en particulier, les relations entre zones urbaines et rurales étaient essentielles, et les Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale d'ONU-Habitat pouvaient aider les dirigeants nationaux à améliorer ces relations. Enfin, la Directrice exécutive adjointe a abordé la question des implantations sauvages et des taudis en indiquant que bien que les travaux menés jusqu'à présent avaient essentiellement servi à répondre à une crise de la pauvreté urbaine, le Nouveau Programme pour les villes aiderait les parties prenantes à s'inscrire dans une perspective à plus long terme, à planifier à l'avance et à adopter une réflexion stratégique.

## 2. Débats

44. Au cours de la discussion qui a suivi, et en répondant à une question sur le rôle du secteur privé, M. Ovink a fait observer que le secteur privé comptait de nombreux acteurs. En l'occurrence, le milieu universitaire était nécessaire à une meilleure compréhension des vulnérabilités et des interdépendances, qui ouvrait des perspectives de changement et de renforcement des capacités. Le secteur privé était indispensable, tant pour ses experts que pour son financement. M. Ovink a ajouté que pour une mise en œuvre réussie, il importait d'investir dans le processus d'élaboration des projets afin de maximiser la valeur ajoutée, qui faisait souvent la différence dans la réussite des projets. Il s'agissait par conséquent d'utiliser des connaissances spécialisées dès l'étape de la recherche, et ce, jusqu'à la mise en œuvre, et de faire collaborer tout le monde afin de gagner la confiance des partenaires publics et privés, des collectivités et des individus, et de mettre à l'essai la viabilité du projet. Toutefois, la capacité d'évaluation des projets en cours devait également être améliorée afin que l'étude de viabilité prenne bien en compte la valeur ajoutée issue d'une approche intégrée donnant naissance à des projets innovants et profitant à tous.

45. Un participant a affirmé que si le Nouveau Programme urbain ne soit pas qu'un slogan politique, il faudrait impérativement prendre en compte non seulement l'infrastructure, le logement et les transports, mais aussi des éléments tels que la population frappée par la pauvreté et les inégalités entre les sexes. Il a également observé une tendance générale de concentration sur les métropoles et suggéré que, si l'objectif du Nouveau Programme urbain consistait à veiller à ce que les défis à venir soient surmontés, les villes intermédiaires devaient être traitées avec le même sérieux. Mme Oussidhoum était de cet avis et a ajouté que les mesures prises dans les villes intermédiaires avaient eu des répercussions sur l'ensemble du territoire en raison de leurs liens plus étroits entre zones rurales et urbaines. Elle a également souligné le rôle important joué par le secteur privé dans le développement des villes intermédiaires. Enfin, elle a rappelé que le premier forum mondial des villes intermédiaires se tiendrait au Maroc en mai 2018.

## **D. Séance thématique 3 : Synergies et financement pour une urbanisation durable**

46. La séance était animée par M. Mark Eddo et parmi les intervenants figuraient M. Michael Nolan, Directeur exécutif du Programme des villes du Pacte mondial des Nations Unies; M. Frédéric Vallier, Secrétaire général du Conseil des communes et régions d'Europe; M. Jean-Claude Mbwentchou, Ministre camerounais de l'Habitat et du Développement Urbain; M. Istabraq Al-Shouk, Ministre adjoint irakien de la Construction, du Logement, des Municipalités et des Travaux publics; M. William Britt Gwinner, directeur du Financement du logement à l'échelle mondiale à la Société financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque mondiale; M. Carlos Estuardo Barillas Estrada du Ministère des Communications, de l'Infrastructure et du Logement du Guatemala; Mme Jennifer Topping, Coordinatrice exécutive du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du Programme des Nations Unies pour le développement.

47. Le modérateur a ouvert la séance en déclarant que bien que le Nouveau Programme pour les villes soit l'occasion de mettre en œuvre une urbanisation durable, son financement constitue un point critique. Outre la recherche de nouvelles formes de financement ou d'hypothèques ou de régimes de propriété foncière appropriés, il s'agit d'adopter une approche verticale et horizontale afin d'exploiter les modèles économiques existants et nouveaux.

### **1. Exposés des intervenants**

48. Dans son exposé, M. Nolan a révélé que l'identification des partenariats adéquats dans les secteurs public et privé était essentielle pour atteindre les objectifs du Nouveau Programme pour les villes et garantir un développement urbain durable. Le Programme des villes, une initiative du Pacte mondial des Nations Unies, avait travaillé durant 15 ans au développement d'un modèle réussi de développement de partenariat dirigé par les villes en collaboration avec des organisations du secteur privé appropriées dotées d'une vision juste et de la gouvernance nécessaire. Grâce à ces partenariats, des activités avaient pu être développées avec l'appui d'un large éventail de parties prenantes au niveau de l'Organisation des Nations Unies et des gouvernements nationaux, en vue d'attirer des financements. Soulignant que la majorité des investissements dans les villes étaient privés, il a ajouté que, pour que l'investissement soit utilisé à l'appui du Nouveau Programme pour les villes, des investissements du secteur privé, une bonne gouvernance et des partenariats solides devraient être mis en œuvre entre les secteurs public et privé, à la demande de la ville. Des synergies avec des universités et des écoles de commerce, des investisseurs et des organisations favorisant l'essor de projets au niveau approprié seraient également nécessaires. Il a par ailleurs évoqué la pertinence du modèle des pays scandinaves et de sa longue tradition d'autonomisation des municipalités.

49. M. Vallier a commencé son exposé en annonçant qu'il ne pouvait y avoir de développement sans développement local; qu'il ne pouvait y avoir de développement local sans investissement; et qu'il ne pouvait y avoir d'investissement sans financement. Rappelant qu'en Europe, 70 % des investissements publics ont été réalisés au niveau local et ont été un important moteur de développement, il a ajouté que, dans le contexte du Nouveau Programme pour les villes, il était nécessaire de soutenir l'autonomisation des collectivités locales par l'intermédiaire de financements et de partenariats entre les autorités locales, régionales et nationales et les autorités supranationales, telles que l'Union africaine et l'Union européenne. Comme indiqué dans le Programme d'Action d'Addis-Abeba, davantage d'investissements étaient nécessaires au niveau local afin de fournir les services publics et les infrastructures essentiels nécessaires à l'atteinte des cibles des objectifs de développement durable. Toutefois, dans de nombreux pays en développement, et en particulier dans les pays les moins avancés, le faible niveau des recettes de l'administration locale avait conduit à des lacunes en matière de services et d'infrastructure ainsi qu'à des implantations sauvages ayant affaibli les réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement au cours de la décennie écoulée.

50. Dans son exposé, M. Mbwentchou a indiqué que les questions de financement et de coordination étaient essentielles à l'urbanisation dans la mesure où elles étaient directement liées au régime de propriété foncière et à la fiscalité. Ces questions étaient un sujet de grande préoccupation pour tous les pays africains, dont le sien, le Cameroun, et il était par conséquent essentiel de mettre en place des structures permettant de coordonner toutes les mesures liées au financement ainsi que les diverses sources de financement. En conséquence, suite à la première Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat I) qui s'était tenue à Vancouver, au Canada, en 1976, le Cameroun avait créé un Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain. La planification avait toutefois dû se faire de manière intégrée avec la participation d'autres organes tels que les ministères chargés de l'économie et de l'aménagement urbain, ou encore des finances. Il a décrit les mesures en vigueur depuis cette époque au Cameroun et expliqué que les nouvelles structures avaient facilité la mise en place d'initiatives immobilières et l'introduction de changements considérables en matière d'administration et d'aménagement urbain. L'État avait dû faire des investissements et soutenir les initiatives locales et les autorités décentralisées, puisque, conformément à la loi de 2004 relative à l'aménagement urbain, les autorités locales étaient les principales parties prenantes à la planification urbaine. Soulignant l'importance de la coopération internationale pour le financement de l'urbanisation, il a fait remarquer qu'au Cameroun, les villes représentaient 65 % du produit intérieur brut du pays, mais que ce chiffre ne se reflétait pas dans leur production. Il était par conséquent essentiel, dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, que les gouvernements et les participants à la gestion urbaine se concentrent sur la production des villes et qu'un changement se produise dans la manière de concevoir les villes : les villes devaient à la fois être en mesure de consommer et de produire. La prospérité des villes était également importante pour les zones rurales. C'est pourquoi il a rappelé les appels lancés par ONU-Habitat en faveur d'un équilibre entre le développement rural et urbain, et a confirmé qu'au Cameroun, des efforts étaient consacrés à une nouvelle réflexion sur les politiques urbaines nationales.

51. Dans son exposé, M. Al-Shouk a passé en revue l'expérience exceptionnelle de son pays, qui s'est servi des financements pour remettre en état ses villes et pour repeupler les zones touchées par le conflit. Il s'est notamment penché sur les trois provinces du nord qui avaient été les plus durement touchées par les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui avaient entraîné la destruction partielle ou totale de villes, l'arrêt de tout développement et l'exode massif des populations. Elles se heurtaient à l'absence de réglementations et d'autorités, ainsi qu'à d'énormes difficultés. Après la libération de ces provinces, il fallait que le Gouvernement planifie rapidement la remise en état des infrastructures, de l'approvisionnement en eau et des logements, le déminage, le déblaiement des décombres et l'entretien des routes, afin de permettre aux déplacés de retourner vivre dans ces zones. Le rôle du Gouvernement national, en collaboration avec le secteur privé, était essentiel au succès de cette entreprise. Une planification intégrée s'imposait, afin de s'assurer la participation des autres pays de la région et des organisations internationales en fonction de leur expérience, et d'une manière générale l'aide de la communauté internationale. En conclusion, M. Al-Shouk a souligné qu'il y avait de précieux enseignements à tirer de cette expérience de reconstruction.

52. Évoquant la question des synergies et des aspects importants du financement dans son travail, M. Gwinner a précisé que le temps et l'échelle étaient les deux principales composantes des synergies dans le domaine de l'urbanisation et du financement des infrastructures privées et publiques. Le financement du type d'actifs concernés, tels que des systèmes routiers et des logements, exigeait des horizons de long terme afin de faire appel aux obligations ayant une échéance de 20 à 30 ans et aux prêts à long terme. Dans les marchés émergents où l'inflation et les taux bancaires étaient élevés, la plupart des individus ne pouvaient pas souscrire d'emprunts à long terme en raison du montant des intérêts. Il était donc important de disposer d'un macro-environnement où le taux d'inflation serait suffisamment faible, afin de permettre à la plupart des personnes d'emprunter en vue d'acheter un logement et aux villes d'investir, d'émettre des obligations et d'emprunter sur les marchés. L'exemple de la Colombie illustre l'importance notamment de réduire l'inflation, de créer des institutions telles que des fonds de pension privés permettant l'émission d'obligations, et d'assurer la transparence et l'efficacité des finances des institutions publiques. Avoir une vision dès le départ pouvait engendrer des synergies au fil du temps avec le financement à long terme et la participation de différents échelons de l'État. S'agissant de la deuxième composante, à savoir l'échelle, la demande de logements à venir était considérable, en particulier dans les économies en développement. Il fallait établir des partenariats entre les autorités locales et nationales, dans un cadre juridique et réglementaire permettant d'émettre des obligations à long terme et de donner accès au crédit aux personnes à faible revenu.

53. Dans son exposé, M. Barillas Estrada a souligné que le Guatemala était le pays le moins urbanisé de la région la plus urbanisée du monde. Son Gouvernement entendait faire de l'urbanisation le pilier de son processus de développement, en concentrant l'investissement public comme privé dans les villes secondaires, qui affichaient la croissance la plus rapide et où il fallait investir pour accroître la compétitivité. En réponse à une question de l'animateur, M. Barillas Estrada a affirmé l'importance et l'efficacité des partenariats public-privé. Passant en revue les projets spécifiques menés dans son pays, il a souligné la nécessité de faire preuve de transparence dans l'analyse des projets et de leurs avantages attendus, afin de démontrer les montants à investir et les rendements pour les investisseurs du secteur privé. Conscient que les collectivités locales ne possédaient pas la capacité nécessaire pour investir ou même pour créer les conditions permettant d'attirer l'investissement, le Gouvernement national travaillait de manière participative avec elles dans le domaine de la planification, afin de s'assurer qu'elles comprenaient bien le lien entre les zones rurales et le rôle économique des villes. Enfin, notant que 60 % de la population guatémaltèque travaillait dans le secteur informel, et ne pouvait donc pas obtenir de prêts immobiliers, M. Barillas Estrada a décrit une initiative visant à remédier à cette situation : un fonds de garantie avait été mis en place en vue d'encourager les institutions financières à accorder des prêts aux travailleurs du secteur informel, et l'on constatait déjà de bons progrès à cet égard.

54. Mme Topping a d'abord fait observer que la notion de synergie et de financement était au cœur du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires, qui avait été mis en place pour se pencher sur la conception d'instruments financiers et l'administration nécessaire pour appuyer des partenariats multipartites efficaces. Dans ses travaux sur le financement conjoint et commun visant à appuyer ces partenariats, l'organisme avait constaté que la structure du financement et des instruments financiers avait un effet puissant sur la collaboration, les synergies, l'efficacité, la transformation et le type de transformation susceptible de se produire, ainsi que sur la gestion des risques. Les instruments financiers spécialement conçus pour inciter à la collaboration pouvaient avoir un effet de transformation en rassemblant les partenaires, et s'avéraient plus efficaces en termes de coûts car ils éliminaient les doublons. Le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires s'était attelé à recenser la palette des synergies financières avec ONU-Habitat, la Banque mondiale, le Programme des villes du Pacte mondial et d'autres partenaires après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et avait également établi que, s'il existait des initiatives dans le domaine des partenariats et de l'investissement, on trouvait en revanche très peu le type de financement permettant d'appuyer une coalition autour d'un programme commun. Avant Habitat III, le Bureau et ses partenaires avaient saisi l'occasion de combler ces lacunes, et avaient mis au point un mécanisme de mise en œuvre pluripartitaires pour le développement urbain durable en vue d'aider les partenaires dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes. En réponse à une question de l'animateur, Mme Topping a précisé que toute personne intéressée à accéder à ce mécanisme pouvait contacter un bureau d'ONU-Habitat, de la Banque mondiale ou du Programme des villes du Pacte mondial.

## 2. Débats

55. Au cours des débats qui ont suivi, notant que le Nouveau Programme pour les villes reconnaissait que le secteur privé jouerait un rôle majeur, et que ce dernier était disposé à le faire d'après l'expérience qu'elle en avait, une participante a demandé quels types d'incitations et de réglementations seraient nécessaires pour faire en sorte que l'investissement privé profite vraiment à tous, et plus particulièrement pour compenser les risques.

56. M. Nolan a répondu qu'il fallait mettre en place les bonnes mesures incitatives : aide en nature, compétences, données, technologie, financement des petites et moyennes entreprises, etc. En termes d'incitations, les investisseurs du secteur privé attendaient la confiance et la capacité à définir leur propre rôle dans l'appui au développement de logements urbains, à l'innovation des villes intelligentes, à la connectivité des communautés et aux infrastructures durables. Cet appui allait de partenariats novateurs peu coûteux à l'urbanisation à grande échelle et aux infrastructures. Le secteur privé devait travailler en collaboration avec les Gouvernements en vue d'améliorer les villes, qui représentaient les moteurs des communautés et de l'économie.

---

57. En réponse à une question de l'animateur sur les moyens de prévenir les goulets d'étranglement susceptibles de gêner la réception des fonds, M. Vallier a déclaré que, pour que les collectivités locales aient la capacité d'absorber les fonds disponibles et de traiter avec le secteur privé, elles devaient disposer des moyens adéquats pour établir des politiques spécifiques et échanger les bonnes pratiques. Soulignant que certains services ne pouvaient être assurés par des partenariats public-privé, il a ajouté qu'il fallait aider les villes à identifier les services pouvant être délégués au secteur privé ou assurés en partenariat avec lui, tels que les services énergétiques, et à évaluer leur retour sur investissement, en particulier dans les pays les moins avancés. Les villes pouvaient être les moteurs du développement économique d'un pays, mais il fallait identifier les domaines où le secteur privé serait le plus efficace.

---